



DOC keys in to office of the future

The Department of Communications now has 37 word processors. Less than four years ago, it had none. Proliferating use of this equipment in the department is just one sign of big changes to come in the nation's offices.

The office of the future was the subject of a recent announcement by Communications Minister Francis Fox who unveiled a \$12.5 million program designed to stimulate and coordinate Canada's high-technology industry of small to medium electronic firms so they will be able to capture, by 1985, a sizable chunk of burgeoning domestic and international markets for electronic office equipment. To be complemented by additional expenditures through existing Department of Industry, Trade and Commerce funding, the program signals the beginning of a new era for the office.

There will be four essential components in the electronic office of the future:

First is a device called an "intelligent" private automatic branch exchange (PABX). Far more capable than even the most sophisticated telephone, the intelligent PABX will be shared by all workers and will permit its users to switch, store and transmit voice, data, messages and images.

The second component will be a computer terminal which will process data, text, pictures, documents and graphics. Called a multifunctional work station, it will provide users with electronic mail and document management, word processing, communications with other such work stations and access to computer data bases and data processing. The work station may also serve as a sophisticated calculator.

Existing photocopying machines will be replaced by the intelligent copier/printer.

By integrating an electro-optical scanning unit for "reading" print with a microprocessor, a data storage device, and a laser printer, this machine will serve as a heavy-duty typing station, an optical character

reader and an unattended facsimile device.

The fourth component, an electronic filing system, is one element of the electronic office not yet free of bugs. While progress has been made by the National Research Council, the flexible, practical, reliable and secure electronic document management system still awaits invention.

Office continued on p. 2

Quoi de neuf au bureau?

Le ministère fédéral des Communications possède maintenant 37 appareils de traitement des mots. Il y a moins de quatre ans, il n'en possédait aucun. La prolifération de ce genre d'appareils au sein du Ministère n'est qu'un signe précurseur des modifications d'envergure que subira bientôt, à l'échelle du pays, l'ensemble du matériel de bureau que nous utilisons actuellement.

Le bureau de l'avenir faisait récemment l'objet d'une déclaration du ministre des Communications, M. Francis Fox. Le ministre a alors annoncé un programme, de 12,5 millions de dollars, destiné à stimuler l'industrie canadienne de la technique de pointe, qui regroupe des petites et de moyennes entreprises électroniques, et à assurer une certaine coordination dans ce domaine. Une telle initiative devrait permettre à ces entreprises de conquérir, d'ici à 1985, une bonne part du marché qui se présente, à l'échelle tant nationale qu'internationale, dans le domaine du matériel électronique de bureau. Ce programme, auquel viendront se greffer des engagements supplémentaires par l'intermédiaire du financement qu'accorde actuellement le ministère de l'Industrie et du Commerce, laisse entrevoir une nouvelle ère dans le travail de bureau.

Le bureau électronique de l'avenir comportera essentiellement quatre instruments.

Premièrement, un central privé automatique (PABX) « intelligent » beaucoup plus puissant que le plus perfectionné des appareils téléphoniques, et partagé par tous les employés, permettra à chacun d'effectuer la commutation, la mémorisation et la transmission tant de signaux phoniques que de données, de messages ou d'images.

Deuxièmement, un terminal d'ordinateur pourra traiter des données, des textes, des images, des documents et des graphiques. Ce poste de travail multifonctionnel assurera à ses utilisateurs la gestion électronique du courrier et des documents, ainsi que le traitement des mots, et leur offrira la possibilité de communiquer avec d'autres postes du même genre et d'avoir accès à des bases de données informatisées ou à des centres de traitement des données. Il servira, en outre, de calculatrice hautement perfectionnée.

Troisièmement, nos photocopieurs seront remplacés par le copieur intelligent à imprimante. Doté, à la fois, d'un explorateur électro-optique pouvant reconnaître

The David Florida Lab: ready for business



Le laboratoire David Florida s'est agrandi. . .

Communications Minister Francis Fox pushes the button opening mechanical doors to the \$18 million David Florida Laboratory (DFL) expansion. Looking on (l-r) are Nepean alderman Al Brown; Alex Curran, ADM (space); and L.D. Clarke of Spar Aerospace. (See article on p. 4.)

Le ministre des Communications, M. Francis Fox, appuie sur le bouton qui actionne le dispositif d'ouverture des portes du laboratoire David Florida, qui a fait l'objet de travaux d'agrandissement, au coût de 18 millions de dollars. Apparaissent aux côtés de M. Fox (dans l'ordre habituel) l'échevin de Nepean, Al Brown, le sous-ministre adjoint (Programme spatial), Alex Curran, et L. D. Clarke, de Spar Aerospace. (Voir l'article en p. 4.)

Office continued from p. 1

Almost every product or service identified for the office of the future is currently under development by Canadian-based firms.

Acknowledging that past attempts to automate offices have failed to consider the way office workers react to new equipment and procedures, Eric Lee, research psychologist in the Department of Communications' behavioral research and evaluation section, emphasizes that government field trials will be an integral part of the department's Office Communications Systems (OCS) program.

The Department of Communications is currently exploring several forms of electronic message networks for use by government. Already underway is a project using a network of communicating word processors to link the department's five regional offices with Ottawa. The six-month field trial, sponsored by the department's spectrum management and government telecommunications sector, is based on use of DOC's word processing equipment and the existing government inter-city telephone system. All that was needed to create the network was the use of rented telephone modems and communications software added to the word processors.

But why bother with a new office system? There are perhaps two good answers to such a question. The first is that many nations, including Canada, are already developing electronic office components. Says Hans Brune, consultant to the OCS program, "To survive internationally, we must sell internationally."

Second, if Canadian business is to remain internationally competitive, our offices must be made more efficient. Says Brune, "Labor costs are going up even in terms of constant dollars. But the cost of electronic equipment is falling, in some cases by as much as 70 to 90 per cent over



An electronic work station: the heart of the office of the future.

Un poste de travail électronique : le cœur du bureau de l'avenir.

10 years. Canada either goes back to cottage industries or becomes more efficient."

The federal OCS program is to be carried out in phases. Phase one, which began officially on November 10, 1980, will last two years and has a budget of \$2.5 million. Government and industry will work together to develop office communications systems, to organize field trials, to map out a detailed industrial strategy and to conduct technological, behavioral, social and economic research.

Phase two of the OCS program, which is dependent on the success of the first phase, has received approval in principle for funding by the Department of Communications of up to \$10 million. To begin in 1982, phase two would fund development of electronic office equipment for field trials in government offices and further research and product development.

In addition to Lee and Brune, DOC personnel involved with the OCS program include program manager Jacques Lyrette, and Ben Ho, research and development project manager. ●

Quoi de neuf? suite de la p. 1

les caractères, d'un microprocesseur, d'une mémoire et d'une imprimante laser, cet appareil servira de poste dactylographique à grande puissance, de lecteur et d'installation autonome de facsimilé.

Quatrièmement, un tel bureau disposera d'un système électronique de classement. Toutefois, un tel système n'est pas encore tout à fait au point. Le Conseil national de recherches a bien fait certains progrès dans ce domaine, mais le système électronique de gestion des documents qui soit à la fois souple, pratique, fiable et sûr reste toujours à inventer.

Pratiquement tous les produits ou services inhérents au bureau de l'avenir sont en train d'être mis au point par des entreprises d'origine canadienne.

Tout en reconnaissant que, lorsque des mesures favorisant l'automatisation des bureaux ont été prises par le passé, on a omis de tenir compte de la réaction des employés à l'égard du matériel et des procédés nouveaux, Eric Lee, psychologue du Ministère affecté à la Section de la recherche et de l'évaluation du comportement, souligne que les expériences pilotes du gouvernement dans ce domaine feront partie intégrante du Programme des systèmes de communication pour les bureaux.

Le Ministère étudie actuellement divers types de réseaux de messages électroniques susceptibles d'être utilisés par le gouvernement. Une expérience, en cours de réalisation, fait appel à un réseau d'appareils de traitement des mots pour relier l'administration centrale du Ministère, à Ottawa, et ses cinq bureaux régionaux. Parrainée par le secteur de la Gestion du spectre et des télécommunications gouvernementales du Ministère, l'expérience durera six mois. Pour la réaliser, on a recours au matériel de traitement des mots du Ministère et au système téléphonique interurbain gouvernemental actuellement en place. Pour créer ce réseau, il a suffi de mettre en place des modems téléphoniques loués et d'intégrer aux appareils de traitement des mots le logiciel de communication, également loué, nécessaire.

Mais pourquoi se donner la peine de mettre au point un nouveau système pour les bureaux? Il y a peut-

être deux réponses à cette question. La première, c'est que de nombreux pays, le Canada y compris, ont déjà amorcé la fabrication de composants électroniques pour les bureaux. Et, au dire de Hans Brune, conseiller au sein du Programme des systèmes de communication pour les bureaux, « pour survivre sur le plan international, nous devons vendre à l'échelle du globe. » Ensuite, pour que l'industrie canadienne demeure concurrentielle à l'échelle mondiale, il faut rendre les bureaux plus productifs. À ce sujet, M. Brune souligne que « Les coûts de la main-d'œuvre augmentent en termes de dollars constants, alors que le coût du matériel électronique a diminué, dans certains cas de 70 à 90 %, sur une période de dix ans. Le Canada n'a donc plus le choix : s'il ne veut pas revenir à l'industrie artisanale, il doit devenir plus efficace. »

Le Programme fédéral des systèmes de communication pour les bureaux sera réalisé en deux phases. La première, amorcée officiellement le 10 novembre 1980, s'échelonnait sur deux ans et disposera d'un budget de 2,5 millions de dollars. Le gouvernement et l'industrie collaboreront ainsi à la mise au point de systèmes de communication pour les bureaux, à l'organisation d'expériences pilotes, à l'établissement d'une stratégie industrielle explicite et à la réalisation de travaux de recherche sur le comportement, ainsi que sur divers aspects techniques, sociaux et économiques.

Le financement, par le ministère des Communications, de la seconde phase de ce programme a été approuvé en principe, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars, sous réserve de la réussite de la première phase. Cette seconde phase, dont le lancement est prévu pour 1982, sera consacrée à la mise au point du matériel électronique qui servira à la réalisation d'expériences pilotes dans les bureaux du gouvernement et à la poursuite des travaux de recherche-développement des produits.

Outre M. Lee et Brune, deux autres fonctionnaires du Ministère participeront au programme, soit le gestionnaire du programme, M. Jacques Lyrette, et M. Ben Ho, gestionnaire du projet de recherche-développement. ●

TV from France via satellite

Canada is the first country with a commercial satellite service in the 14/12 gigahertz band. A consortium of Quebec cable TV companies is leasing one of Telesat Canada's Anik B channels to beam television programming from France to about 40 earth stations throughout southern Quebec. The service has been operating since September 15, 1980, almost four months before the American SBS satellite is expected to begin providing commercial business services in the 14/12 GHz band.

The Department of Communications had leased all of the 14/12 GHz capacity on Anik B from Telesat. With the department's authorization, some of the capacity will be resold to the Société d'Édition et de Transcodage T.E. Ltée (SETTE).

The arrangement will be used to meet SETTE's broadcast requirements — typically from 9 am to 1 am — until SETTE's services are transferred to Anik C or until Anik B services are no longer available. Alternate terrestrial distribution systems would have been much more costly for the consortium of Quebec cable TV companies.

The Department of Communications leased Anik B's 14/12 GHz capability to conduct pilot projects as a follow-up to the Hermes satellite experiments. The commercial service will not affect any of the department's pilot projects, including the world's first direct broadcasting service.

Telesat Canada is refunding \$765,000 a year to the Department of Communications for use of the SETTE channel. There are five other 14/12 GHz channels on Anik B as well as 12 channels in the 6/4 GHz band.

The TV signals for SETTE's commercial service are being uplinked from the first Anik C earth station, located at a Bell Canada site in downtown Montreal. The station is provided by Raytheon Canada Ltd. of Waterloo, Ont. Signals are then beamed down by Anik B to about 40 earth stations owned by cable operators and provided by Spar Aerospace of Ste-Anne-de-Bellevue, Quebec.

The footprint or area covered by the beam includes most of southern Quebec and the Atlantic provinces. ●

Les télécommunications par satellite : le Canada, toujours à l'avant-garde

Le Canada est le premier pays à se doter d'un service commercial de télécommunications par satellite fonctionnant dans la bande de 14/12 GHz. En effet, un consortium de câblodistributeurs du Québec loue actuellement un des canaux d'Anik B, réservés à Téléstat Canada, pour transmettre des émissions de la télévision française à une quarantaine de stations de sud du Québec. Ce service a été inauguré le 15 septembre 1980, soit près de quatre mois avant que le satellite américain SBS n'offre un service commercial dans cette bande.

Le ministère fédéral des Communications a déjà loué, de Téléstat Canada, tous les canaux d'Anik B dans la bande de 14/12 GHz. Toutefois, avec l'autorisation du Ministère,

une partie de ces canaux sera sous-louée à la Société d'Édition et de Transcodage T. E. Ltée (SETTE).

Cet accord permettra à la SETTE de répondre à ses besoins de télédiffusion (entre 9 h et 1 h, le plus souvent) jusqu'à ce que les services fournis par cette société soient transférés au satellite Anik C, ou bien jusqu'à ce qu'on mette fin à l'exploitation du satellite Anik B. Il en aurait coûté beaucoup plus à ce consortium de sociétés québécoises de câblodistribution s'il avait eu recours à des réseaux terrestres de distribution.

Le Ministère a loué les canaux d'Anik B dans la bande 14/12 GHz
Voir en p. 3 À l'avant-garde

Cultural committee searching for answers

The federal government is asking Canadians what they want for the future in cultural terms, how government financial support should be applied and which cultural activities are most important.

"We'd like to hear not only from the arts community — people directly involved as performers or administrators — but from Canadians in all walks of life," says Louis Applebaum, chairman of a recently launched federal government review of cultural policy in Canada.

"Our committee will be talking about questions that can shape people's enjoyment of life, their sense of being Canadian. This is not a review devoted only to professionals."

The invitation to participate in the cultural review comes in the form of a 23-page discussion guide, *Speaking of our Culture*, available from the Federal Cultural Policy Review Committee. Briefs must be submitted by March 9, 1981.

In setting up the 16-member review committee last summer, Communications Minister Francis Fox called for a cultural stocktaking of the arts in Canada, leading to a federal White Paper on Cultural Policy scheduled for 1982. It is the first such review since the Massey-Lévesque Commission Report thirty years ago.

Mr. Fox outlined several stages for the review. First, on the basis of briefs received, the committee will invite certain individuals or groups to appear at public hearings in key Canadian centres.

Then, the review committee will report on public suggestions and comments to the House of Commons Standing Committee on Culture and Communications. Subsequently, the review committee will submit its report and recommendations to the government, through Mr. Fox.

In the next phase, Mr. Fox will prepare a White Paper on Cultural Policy for summer 1982.

Former Secretary of State John Roberts had committed the government to such a study. The goal was



Louis Applebaum

For a copy of the discussion guide, *Speaking of our Culture*, contact Vera Norman, director of communications, Federal Cultural Policy Review Committee, 8th floor, 365 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0C8 (Tel.: 613-996-3901) or contact DOC regional offices. Deadline for submission of briefs is March 9, 1981.

pursued by his successor, David MacDonald, but both projects were interrupted by federal elections.

Chairman Applebaum, the Toronto composer and conductor, and his co-chairman, Montreal writer Jacques Hébert, head the group of prominent members of the arts and culture community appointed by Mr. Fox.

The Department of Communications itself is represented on the committee by Deputy Minister Pierre Juneau and assistant deputy minister (arts and culture) Léo Dorais.

Other members include the two vice-chairmen: professor Albert Breton of Toronto and broadcaster Ted Chapman of Calgary; Joy Cohnstaedt of Regina, the executive director of the Saskatchewan Arts Board; and architect John Dayton of Vancouver.

Also on the committee are: film producer Denis Héroux of Montréal; Elizabeth Lane of Vancouver, former *Culture continued on p. 7*



Members of the review committee's executive conferring during a recent meeting. They are (l-r): Albert Breton; Léo Dorais, ADM (arts and culture); chairman Louis Applebaum; co-chairman Jacques Hébert; Guy Robert; and Deputy Minister Pierre Juneau.

Les membres de l'exécutif du comité d'étude s'entrelient lors d'une récente réunion. Apparaissent sur cette photo (dans l'ordre habituel) Albert Breton, Léo Dorais, sous-ministre adjoint (Arts et culture), le président Louis Applebaum, le coprésident Jacques Hébert, Guy Robert et Pierre Juneau, sous-ministre des Communications.

À l'avant-garde suite de la p. 2 pour permettre la mise sur pied de projets pilotes qui font suite aux expériences réalisées à l'aide du satellite Hermès. Le service commercial ne perturbera aucun des projets pilotes du Ministère, au nombre desquels figure une première mondiale, soit le service de radiodiffusion en direct.

TéléSAT Canada rembourse au Ministère 765 000 \$ annuellement pour permettre à la SETTE d'utiliser cette voie. Cinq autres voies existent dans la bande 14/12 GHz d'Anik B, alors que, pour sa part, la bande 6/4 GHz dispose de 12 canaux.

La liaison terre-satellite des signaux de télévision destinés au ser-

vice commercial de la SETTE est assuré, à partir de la première station terrienne du satellite Anik C, située dans des locaux de Bell Canada au centre de la ville de Montréal, par la société Raytheon Canada Limited, de Waterloo (Ontario). Ces signaux sont ensuite retransmis par Anik B à une quarantaine de stations terriennes appartenant à des câblodistributeurs et fournies par la Spar Aerospace, de Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec).

L'aire de rayonnement, ou de couverture, du faisceau englobe la plus grande partie du sud du Québec et les provinces de l'Atlantique. ●

Parlons de notre culture. . .

« Quelles sont vos aspirations sur le plan culturel? Quelle forme l'aide financière gouvernementale doit-elle prendre dans ce domaine? Quelles sont les activités culturelles les plus importantes? » Voilà quelques-unes des questions que le gouvernement fédéral désire poser aux Canadiens.

« Nous voulons connaître la réponse des Canadiens de toutes conditions sociales, et non seulement le point de vue de la collectivité artistique, des gens — artistes et administrateurs — directement engagés dans ce domaine », explique Louis Applebaum, président du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, créé récemment.

« Notre comité abordera des questions susceptibles d'affiner la joie de vivre des Canadiens et leur sentiment d'appartenance. Et notre étude ne sera pas axée exclusivement sur les professionnels. »

L'invitation à participer à l'étude culturelle est lancée dans un guide de discussion de 23 pages, intitulé *Parlons de notre culture*, que distribue le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale. Les mémoires y donnant suite doivent être présentés avant le 9 mars 1981.

Lorsqu'il a créé ce comité d'étude de 16 membres, l'été dernier, le ministre des Communications, M. Francis Fox, lui a donné le mandat de faire le point sur la question culturelle et artistique au Canada, en prévision de la publication, en 1982, d'un livre blanc sur la politique culturelle. Cette étude est la première du genre depuis le rapport de la commission Massey-Lévesque, il y a trente ans.

M. Fox a brossé les grandes lignes de plusieurs étapes de l'étude. D'abord, le comité, après examen des mémoires qu'il aura reçus, invitera certains particuliers ou groupes à témoigner lors d'audiences publiques qui se tiendront dans les grands centres du Canada.

Le comité d'étude rédigera, à l'intention du Comité permanent de la Chambre des communes sur la culture et les communications, un rapport sur les propositions et les observations du public, pour ensuite soumettre au gouvernement, par l'intermédiaire de M. Fox, son rapport et ses recommandations.

Au cours de l'étape suivante, M. Fox préparera un livre blanc sur la politique culturelle, qui paraîtra au cours de l'été de 1982.

Pour obtenir un exemplaire du guide de discussion *Parlons de notre culture*, il suffit de communiquer avec Vera Norman, directeur des Communications, Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, 8^e étage, 365, avenue Laurier ouest, OTTAWA (Ontario), K1A 0C8, au numéro de téléphone (613) 996-3901, ou avec un bureau régional du Ministère. La date limite de remise des mémoires est le 9 mars 1981.

L'ancien secrétaire d'État, M. John Roberts, s'était engagé au nom du gouvernement à entreprendre cette étude et son successeur, M. David MacDonald, avait repris la chose à son tour. Toutefois, dans les deux cas, les élections fédérales sont venues interrompre l'entreprise.

Le président du comité, le compositeur et chef d'orchestre Louis Applebaum, de Toronto, secondé par le coprésident, l'écrivain Jacques Hébert, de Montréal, dirige un groupe d'éminents représentants de la collectivité artistique et culturelle canadienne, nommés par M. Fox.

Le Ministère proprement dit est représenté, au sein du comité, par le sous-ministre, Pierre Juneau, et par le sous-ministre adjoint (Arts et culture), Léo Dorais.

Le comité compte également deux vice-présidents, le professeur Albert Breton, de Toronto, et Ted Chapman, radiodiffuseur de Calgary, auxquels se joignent Joy Cohnstaedt, de Regina, directrice adjointe du Conseil des arts de la Saskatchewan, et l'architecte John Dayton, de Vancouver.

Au nombre des autres membres du comité figurent le producteur de cinéma Denis Héroux, de Montréal, l'ancienne présidente du Canadian Conference on the Arts, Elizabeth Lane, de Vancouver, le vice-président aux Affaires extérieures de la société Imperial Oil Robert E. Landry, de Toronto, l'artiste Hilda Lavoie-Françon, de Nigadoo (Nouveau-Brunswick), l'écrivain et critique d'art Guy Robert, d'Entremonts (Québec), l'écrivain et éditeur Alain Stanké, de Montréal, le professeur Thomas Symons, de Peterborough (Ontario), et le directeur de développement du Royal Winnipeg Ballet Max Tapper, de *Voir en p. 7 Parlons*

The new David Florida Laboratory : A national centre for large satellite testing

A fully equipped national centre for the test and assembly of complete, large communications satellites and aerospace subsystems is now open for business.

The David Florida Laboratory (DFL) of the Department of Communications is situated in the Ottawa suburb of Nepean. It has undergone a two-year, \$18 million expansion and upgrading program. The lab now offers Canadian industry a world-class facility to enhance its ability to compete for both domestic and export satellite and aerospace system sales.

Completion of the laboratory is in line with the government's long-standing objective of developing a Canadian prime contractor capability for the supply of satellites and related space hardware. Mr. Fox noted in a brief address to 100 industry leaders and senior government officials attending the opening, September 26, 1980.

The laboratory now has a greatly enlarged high bay area, a new thermal vacuum chamber big enough to handle satellites compatible with the U.S. space shuttle orbiter and the French Ariane rocket launcher, and enlarged vibration and anechoic chamber test facilities.

Mr. Fox said the facility "is concrete proof of the government's commitment to continued partnership with Canada's growing space industry." He said most nations now competing for world space systems sales have such government-provided facilities.

Canadian industry will pay for its use of the David Florida Laboratory on a rental basis. Parts of the first satellite to be checked out in the facility, Telesat Canada's Anik C-2, arrived at the laboratory Oct. 31, 1980.

The expanded David Florida Lab now contains all the test, instrumentation and computer equipment, support facilities and assembly areas necessary to perform the integration and environmental check-out of Canada's new Anik C and Anik D spacecraft.

It is expected to be able to handle virtually all foreseeable Canadian satellite requirements well into the mid-1990s.

Manager of the David Florida Laboratory is engineer Bill Croskery, who heads a staff of 34, including permanent public servants, contract staff, and employees seconded from industry.

Major Facilities

High bay area

Dominating the expanded laboratory is a 375 square-metre high bay assembly and work area. This much bigger assembly area will permit work on up to five big communications satellites simultaneously.

Environmental testing

Communications satellites have to be as light as possible, yet be tough enough to survive first the stresses of launch, then the opposite extremes of sustained searing heat from direct sunlight and the intense cold of orbital space.

The environmental testing facilities of the David Florida Laboratory permit engineers to test spacecraft and aerospace systems or complete, large satellites under simulated launch or space conditions. The new David Florida Laboratory has expanded facilities in launch simulation and orbit simulation capabilities.

A new shaker system, seismically isolated from the rest of the laboratory by an air bag-supported, 225-ton seismic mass, can test objects weighing up to 4,500 kg for mechanical and electronic integrity under simulated launch stress conditions.

Le laboratoire David Florida : un nouveau centre national d'essai pour gros satellites

L'on disposera, dorénavant, d'un centre national offrant toutes les installations nécessaires à l'essai et au montage intégral de gros satellites de communication et de sous-systèmes aérospatiaux.

Il s'agit du laboratoire David Florida du ministère des Communications, qui est situé à Nepean, en banlieue d'Ottawa, et qui a fait l'objet de travaux d'agrandissement et d'amélioration. Ces travaux, qui ont engendré des déboursés de 18 millions de dollars, auront duré deux ans. Le laboratoire offre maintenant à l'industrie canadienne un ensemble d'installations, de calibre international, qui l'aideront à maintenir une position concurrentielle au sein du marché, tant canadien qu'étranger, des satellites et des sous-systèmes aérospatiaux.

« La rénovation du laboratoire concorde avec l'objectif de longue

date du gouvernement d'amener le Canada à devenir un entrepreneur de premier plan dans le domaine, capable de fournir les satellites et du matériel spatial connexe, » a déclaré le ministre des Communications, M. Francis Fox, lors d'une brève allocution qu'il prononçait devant la centaine d'industriels et de hauts fonctionnaires présents à l'inauguration, le 26 septembre dernier.

Le laboratoire possède maintenant un hall d'assemblage beaucoup plus vaste, une nouvelle enceinte pour essais de vide thermique assez grande pour contenir des satellites compatibles avec la navette spatiale américaine et avec la fusée de lancement française Ariane, ainsi que de plus grandes installations pour les tests de vibration et les essais en chambre sourde.

« Les installations, d'ajouter M. Fox, prouvent que le gouvernement s'est engagé à poursuivre son association avec l'industrie spatiale canadienne, qui est actuellement en plein essor. » Il devait par la suite souligner que le secteur public offre de telles installations dans la plupart des pays qui se sont lancés dans la vente de systèmes spatiaux à l'échelle mondiale.

L'industrie canadienne pourra louer le laboratoire David Florida. Certaines composantes du premier satellite qui sera mis à l'épreuve au laboratoire, à savoir le satellite Anik C-2 de Télésat Canada, sont arrivées au laboratoire le 31 octobre dernier.

Les nouvelles installations du laboratoire comprennent tout le matériel d'essai, les instruments, le matériel informatique, les installations auxiliaires et les aires d'assemblage nécessaires au montage et aux essais environnementaux des nouveaux satellites canadiens Anik C et Anik D.

Selon toute probabilité, le laboratoire devrait suffire aux besoins prévisibles du Canada en matière de satellites, au moins jusqu'au milieu des années 90.

Le chef du laboratoire David Florida, l'ingénieur Bill Croskery, dirige un effectif de 34 personnes groupant des fonctionnaires, des contractuels et des personnes détachées par l'industrie.

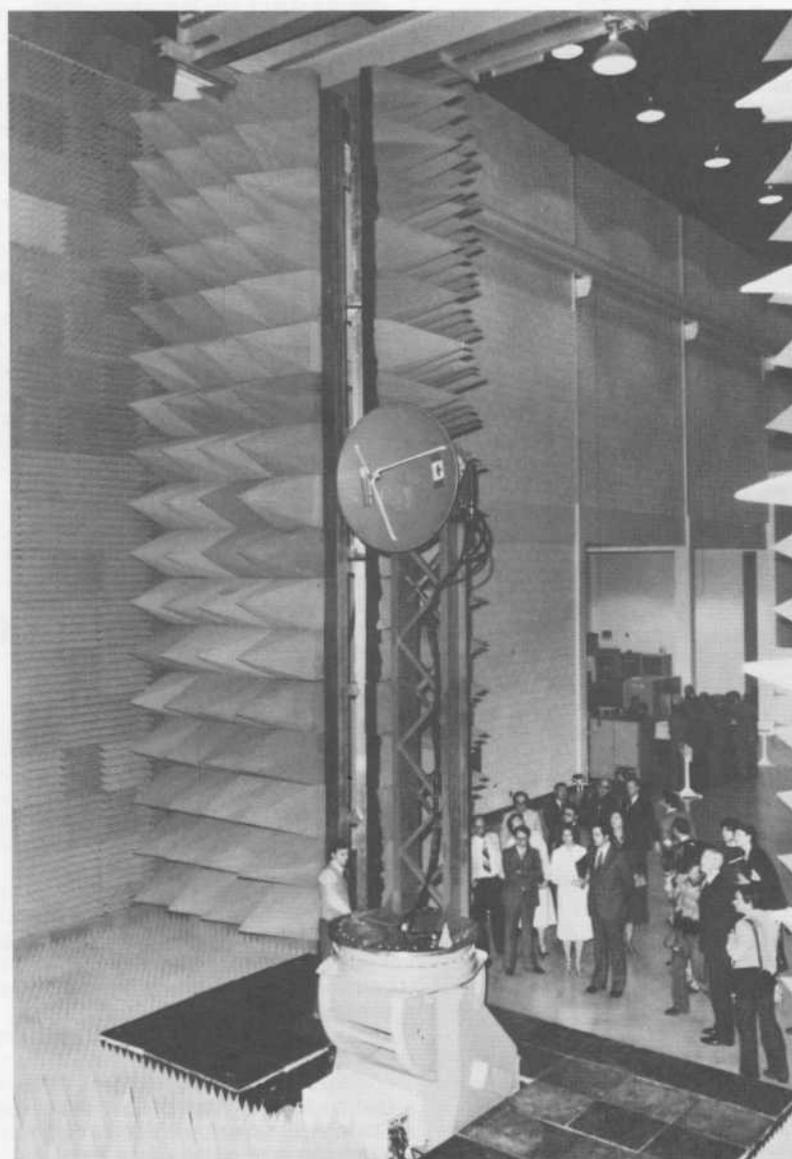
Principales installations

Hall d'assemblage

Un hall d'assemblage et de travail, d'une superficie de 375 m², domine les nouvelles installations du laboratoire. Cette aire bien plus vaste permettra de monter, simultanément, jusqu'à cinq satellites de communication de grandes dimensions.

Essais environnementaux

Les satellites de communication doivent allier la plus grande légèreté possible à une résistance suffisante pour surmonter les forces qui s'exercent au moment du lancement, tout en étant capables de tolérer la chaleur torride du rayonnement solaire direct et le froid extrême de l'espace.



Jean-Guy Dumoulin (foreground) explains the functions of the new anechoic chamber to opening day visitors. The pyramid-shaped objects consist of a carbon-like substance which absorbs radio energy.

Jean-Guy Dumoulin (au premier plan) offre un aperçu des fonctions de la nouvelle chambre sourde, le jour de l'inauguration. Les pyramides qui tapissent les surfaces de cette chambre sont faites d'un matériau, assimilable au carbone, qui élimine la réflexion radio.

Space simulation

A 7-metre (inside diameter) by 11-metre (high) top loading thermal vacuum chamber dominates the DFL's expanded space environmental facility. The new chamber, constructed of stainless steel, is "pumped down" to simulate the vacuum of outer space.

It's also fitted with a liquid nitrogen shroud that can be maintained at below -180°C and with a spin machine for use with spin-stabilized satellites. Banks of infrared lights inside the tank simulate solar radiation.

Radio frequency testing

Radio frequency testing is necessary in order to assess the design and operation of spacecraft antenna systems and immunity of vital electronics from electrical or radio interference.

The testing is carried out in an anechoic chamber — a specially constructed room which eliminates reflections of radio waves. The walls are lined with an absorbant material that prevents reflections back to a satellite from its own antennas, thereby simulating the deep space environment and enabling such tests as antenna pattern measurements to be performed.

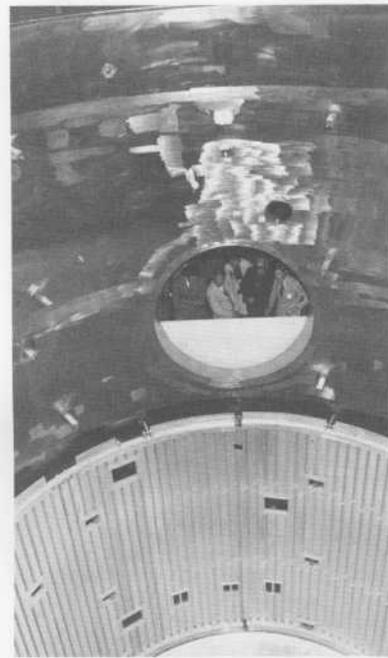
The original lab's 6 m x 6 m x 6 m anechoic chamber facilities have been expanded to include a 12 m square by 14 m high anechoic chamber. In conjunction with an automated analysis system and an extended 410-metre antenna range, the facility will be capable of fully testing complete satellite antenna systems in the frequency range of 250 MHz to 20 GHz.

DFL facilities have been used for environmental tests of the space shuttle remote manipulator system, Anik B transponder system, two U.S. satellite subsystems, and prototype rigid solar arrays. The laboratory's RF facilities have been involved in antenna studies for the Department of Communications, the Ministry of Transport and the Department of National Defence. ●



The David Florida Laboratory: shaded areas indicate new facilities.

Le laboratoire David Florida. Les aires ombragées indiquent les nouvelles installations.



Peering into the 7 m by 11 m thermal vacuum chamber are (from left, foreground): Communications Minister Francis Fox; Nepean alderman Al Brown and Jack Miller of The Toronto Star.

Observant la nouvelle enceinte pour essais de vide thermique, de 7 m sur 11 m, apparaissent (au premier plan, dans l'ordre habituel) le ministre des Communications, M. Francis Fox, l'échevin de Nepean, Al Brown, et Jack Miller, du Toronto Star.



Mrs. John Chapman, widow of DOC's former ADM (space), chats with (from left): Bill Croskery, DFL manager; Alex Curran, ADM (space); and Deputy Minister Pierre Juneau following the opening. Francis Fox and industry spokesmen paid tribute to Dr. Chapman's contributions to Canada's space program.

M^{me} John Chapman (à droite), veuve de l'ancien sous-ministre adjoint (Programme spatial), s'entretient avec (dans l'ordre habituel) Bill Croskery, gestionnaire du laboratoire David Florida, Alex Curran, sous-ministre adjoint (Programme spatial) et Pierre Juneau, sous-ministre des Communications, à la suite de la cérémonie d'inauguration. Le ministre des Communications, M. Francis Fox, ainsi que les porte-parole de l'industrie ont rendu hommage à feu M. Chapman pour sa participation au programme spatial canadien.

Les installations d'essai environnemental du laboratoire David Florida permettent aux ingénieurs de mettre à l'essai des engins et des systèmes spatiaux, ou de grands satellites entiers, dans des conditions simulant le lancement ou l'environnement extra-atmosphérique. Le laboratoire possède maintenant des installations plus complètes pour ce faire.

Le nouveau système d'essais de vibration est monté sur une plateforme de 225 t, isolée des ondes sismiques, reposant sur un coussin d'air qui rend sa structure indépendante du reste du laboratoire. Il sert à éprouver des objets pesant jusqu'à 4 500 kg pour en connaître la résistance mécanique et électronique dans des conditions de lancement simulées.

Simulation du milieu extra-atmosphérique

Une enceinte pour essais de vide thermique, de 7 m de diamètre intérieur sur 11 m de hauteur, à chargement par le haut, domine les nouvelles installations de simulation de l'environnement spatial du laboratoire David Florida. Pour simuler le vide qui règne dans l'espace, l'on aspire, de la nouvelle enceinte faite d'acier inoxydable, l'air qui s'y trouve.

Entourée d'une enveloppe d'azote liquide, dont la température peut être maintenue à moins de -180°C , l'enceinte est complétée par un gyrateur, qui sert à tester les satellites stabilisés par rotation. Des batteries de lampes infrarouges, installées à l'intérieur de la chambre, simulent le rayonnement solaire.

Essais de fréquences radio

Les essais de fréquences radio sont nécessaires pour vérifier la conception et le fonctionnement des systèmes d'antennes des engins spatiaux et l'imperméabilité des composantes électroniques principales au brouillage électrique et radioélectrique.

Les essais ont lieu dans une chambre sourde, spécialement conçue pour éliminer la réflexion radio. Les murs sont tapissés d'un matériau isolant qui empêche la réflexion, vers le satellite, des ondes émises par ses propres antennes, ce qui permet de simuler les conditions dans l'espace et d'effectuer des essais tels que la mesure du diagramme de rayonnement d'antenne.

Les installations de chambre sourde du laboratoire, qui mesuraient, à l'origine, 6 m³, ont été agrandies pour recevoir une chambre sourde supplémentaire de 12 m² sur 14 m de hauteur. Conjuguées à un système automatisé d'analyse et à un champ d'essai d'antennes porté à 410 m, ces installations permettront d'éprouver intégralement les systèmes d'antennes de satellites entiers dans la gamme des fréquences comprises entre 250 MHz et 20 GHz.

Ces installations du laboratoire David Florida ont été employées pour les essais environnementaux du télémanipulateur de la navette spatiale, du système de transpondeur d'Anik B, de deux sous-systèmes de satellites américains et du prototype de panneaux solaires rigides. Elles ont aussi servi à des études sur les antennes, menées par le Ministère, le ministère des Transports et le ministère de la Défense nationale. ●

«Every public servant will feel the effects.»

On behalf of Inside News, the organization of federal government employee publication editors, Bill Pearce of Statistics Canada and Chris Bunting of Energy, Mines and Resources, interviewed former Auditor General J.J. Macdonell before his retirement early this fall.

Inside News: During your term as Auditor General, you recommended and experienced many changes. In terms of impact on the Public Service itself, which are the most significant of these changes and what will be the effects?

Macdonell: For over 100 years, successive Auditors General have tried to get the governments of their day to accept some form of value-for-money auditing. In 1977, the new Auditor General Act finally did.

The end result of such efforts is to ensure that the government and in fact every public servant will spend taxpayers' dollars with the same prudence and caution, in terms of value for money, that they use in spending their own dollars. It involves a basic change in attitude that starts at the top — right in the Cabinet — and will go through the whole Public Service.

The implications are almost endless, as are the possibilities for misunderstanding. For example, in preparing for our 1979 report, we investigated some of the systems for managing human resources. We studied clerical functions for this because they are widespread in both the private and public sectors, providing a basis for valid comparisons between government and private operations.

The 60.8 per cent efficiency rate we found for government clerks, compared to about 80 per cent in the private sector, confirmed our concerns that taxpayers' dollars are being wasted. The main fault lies in the red tape that strangles senior public servants' attempts to control, first, the hiring of the right numbers of the right people at the right salaries; second, the development of these people with the right training courses and promotional opportunities; and third, the placing of these people where their talents and capacities can be used most efficiently. Unfortunately, most journalists missed the point. They concluded that government clerks are not as good as clerks in the private sector — which is just not true.

Inside News: Is this change in attitude you have spoken of genuine, and not merely a temporary stance?

Macdonell: It's definitely genuine! Of course, public concern was a driving force behind the Cabinet decision. But the change in attitude has become a change in legislation, and I can't imagine Canadian concern about public spending falling off to the point where our government would attempt to take the teeth out of the Auditor General Act.

And look at what else has happened.

In 1976 we recommended that a Comptroller General be appointed to handle the financial control system of the whole federal Public Service, just the way a senior financial officer handles these matters in a large private corporation. That idea was strongly opposed by politicians and senior public servants at first, but after a task force spent over 100,000 person-hours investigating it — and proving that the government had lost, or was losing, effective control of the public purse — the need for a Comptroller General was accepted. Harry Rogers was appointed to the office in 1978.

Now that was a vital step. Without the appointment of the Comptroller General, I doubt if we would see any real change. After all, auditors audit records of transactions and existing systems — others (traditionally accountants or comptrollers) have

Auditor continued on p. 7

« Chaque fonctionnaire en ressentira les effets. »

Au nom de Nouvelles internes, l'association des rédacteurs de publications internes du gouvernement fédéral, Bill Pearce, de Statistique Canada, et Chris Bunting, d'Énergie, Mines et Ressources Canada, se sont vu accorder une entrevue par le vérificateur général du Canada J. J. Macdonell, qui a pris sa retraite, tôt l'automne dernier.

Nouvelles internes : Au cours de votre mandat comme vérificateur général, vous avez recommandé et vécu de nombreux changements. Quels sont les plus importants de ces changements et quelles en seront les répercussions sur la Fonction publique?

M. Macdonell : Depuis plus de cent ans, les divers titulaires du poste de vérificateur général ont tenté d'amener les gouvernements à accepter une forme quelconque de vérification de la valeur reçue en contrepartie de l'argent dépensé. En 1977, la nouvelle *Loi sur le vérificateur général* y réussissait enfin.

L'aboutissement de ces efforts est d'assurer que le gouvernement, et plus exactement chaque fonctionnaire, exercera une grande vigilance pour obtenir une contrepartie suffisante lorsqu'il s'agira de dépenser l'argent du contribuable; le fonctionnaire devrait alors réagir comme s'il dépensait son propre argent. Il s'agit d'un changement fondamental d'atti-

tude, qui part du sommet — du cabinet — et s'étendra à l'ensemble de la Fonction publique.

Les implications sont presque infinies, tout comme les possibilités d'incompréhension. Par exemple, lors de la préparation de notre rapport de 1979, nous avons étudié certains des systèmes de gestion des ressources humaines. Nous avons étudié les fonctions de commis aux écritures parce que ceux-ci se retrouvent tant dans le secteur privé que dans le secteur public, ce qui assure une base valable de comparaison entre le gouvernement et le secteur privé.

Le taux d'efficacité de 60,8 % que nous avons découvert pour les commis du gouvernement, en comparaison d'environ 80 % dans le secteur privé, a confirmé ce que nous avions pressenti, c'est-à-dire qu'il y a un certain gaspillage de l'argent des contribuables. Cela tient surtout au fait que des tracasseries administratives empêchent les fonctionnaires supérieurs de contrôler efficacement les facteurs suivants : en premier lieu, l'embauche, à un salaire convenable, d'un nombre approprié d'employés présentant des qualifications adéquates; en second lieu, le perfectionnement de ces employés au moyen de cours appropriés et d'occasions d'avancement; en troisième lieu, l'affectation de ces personnes (à l'aide d'une bonne évaluation des personnes et des projets auxquels elles sont affectées) à l'endroit où leurs talents et leurs capacités peuvent servir de la façon la plus efficace. Malheureusement, la plupart des journalistes n'ont pas compris. Ils ont conclu que les commis du gouvernement ne sont pas aussi bons que ceux du secteur privé — ce qui est tout simplement faux.

Nouvelles internes : Vous avez parlé d'un changement d'attitude; est-il vraiment profond, ou s'agit-il d'une mode passagère?

M. Macdonell : Il s'agit vraiment d'un changement profond! Il est évident que c'est l'inquiétude du public qui a poussé le cabinet à prendre cette décision. Mais ce changement d'attitude est maintenant inscrit dans un texte de loi et il me semble impossible que les Canadiens cessent à ce point de se préoccuper des dépenses publiques que le gouvernement en vienne à tenter d'émasculer la *Loi sur le vérificateur général*.

Et ce n'est pas tout ce qui s'est passé.

En 1976, nous recommandions la création du poste de contrôleur général. Celui-ci devait s'occuper du système de contrôles financiers de l'ensemble de la Fonction publique fédérale, tout comme l'agent supérieur des finances s'occupe de ces questions dans les grandes entreprises privées. Cette idée a d'abord suscité une forte opposition de la part

Voir en p. 7 Macdonell



Énergie, Mines et Ressources

J.J. Macdonell

Auditor continued from p. 6
to establish and update those records and systems.

Inside News: And are these changes spreading?

Macdonell: Yes. For example, [in August] Treasury Board President Donald Johnston announced the new management category to improve, as he said, 'performance assessment, accountability, deployment, classification, staffing and development' of our management team. Within this category, remuneration will be based on incentives for good management and significant penalties for bad management. Further, this category forms the basis of a management corps that should be able to enter into normal relationships with the unions — the kind of direct, continuing relationships that produce positive results in the private sector. Creation of this category is an essential, and significant, step toward setting management up so that it can manage effectively, and at the same time, applying the value-for-money principle right through to the managers' take-home pay.

Inside News: Do you foresee extensive changes on the human resources side?

Macdonell: I believe the management of human resources is the most important part of this whole thing. The reports of both Mr. Lambert and Mr. D'Avignon also stress this.

They recommended — and I agree with them — that the time has come for the Public Service Commission to serve only one master — Parliament. This means the government

must be held fully accountable for the control and management of human resources just as it is for financial and other resources.

We need a counterpart to the Comptroller General on the human resources side.

Public service staffing boards are both cumbersome and complex. Managers must be free to go out and hire the best people they can get and be totally accountable (and auditable by the Public Service Commission) for doing so. We can't expect the Public Service Commission to walk both sides of the street — as the body that does the hiring and at the same time as the body that watchdogs the hiring process. We have to let managers hire, and be accountable for the results — and let the PSC "audit" for breaches of the merit principle and patronage.

Canada has a first-class Public Service. It compares very favorably with the private sector, except that our management has been underpaid for the responsibilities it should take, virtually stultified by a colossal amount of red tape, and completely cut off from incentives for exceptional accomplishments or penalties for failures. That's now changing, and every public servant will feel the effects. ●

Mr. Macdonell is now Chairman of the Canadian Comprehensive Auditing Foundation.

Macdonell suite de la p. 6

des politiciens et des hauts fonctionnaires; mais, après qu'un groupe de travail eût passé 100 000 heures-personnes à étudier la question — et à prouver que le gouvernement avait perdu ou était en train de perdre le contrôle des deniers publics —, on s'est rendu compte qu'il fallait un contrôleur général. Harry Rogers a été nommé à ce poste en 1978.

Il s'agit là d'une mesure cruciale. Sans la nomination du contrôleur général, un changement véritable serait à mon avis impossible. Après tout, les vérificateurs se contentent de vérifier les dossiers des transactions et les systèmes existants; c'est à d'autres, traditionnellement des comptables ou des contrôleurs, qu'il revient d'établir et de mettre à jour ces dossiers et ce système.

Nouvelles internes : Est-ce que ces changements se répandent?

M. Macdonell : Oui. Par exemple, [au mois d'août,] le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, annonçait la nouvelle catégorie de gestion pour améliorer l'évaluation du rendement, l'imputabilité, l'affectation, la classification, la dotation et le perfectionnement de notre équipe de gestion. Dans cette catégorie, la rémunération se fondera sur des primes à la bonne gestion, et sur des pénalités importantes pour la mauvaise gestion. En outre, cette catégorie forme la base d'un corps de gestion qui devrait pouvoir entretenir des relations normales avec les syndicats — des relations directes et permanentes semblables à celles qui produisent des résultats positifs dans le secteur privé. La création de cette catégorie est une mesure essentielle et importante qui vise à permettre à la gestion d'administrer efficacement, tout en appliquant le principe de la juste valeur reçue en contrepartie de l'argent dépensé, et ce, jusqu'au salaire même du gestionnaire.

Nouvelles internes : Prévoyez-vous des changements considérables du côté des ressources humaines?

Parlons suite de la p. 3

Winnipeg. On annoncera incessamment la nomination de quelques autres membres, qui viendront compléter le groupe.

Les audiences publiques auront lieu, entre avril et juillet, à Saint-Jean (Terre-Neuve), à Charlottetown, à Halifax, à Campbellton (Nouveau-Brunswick), à Moncton, à Québec, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg, à Regina, à Saskatoon, à Edmonton, à Calgary, à Vancouver, à Victoria, à Whitehorse et à Yellowknife. Les dates et les endroits précis seront annoncés dans les journaux locaux.

Au cours de son mandat, le comité aura à son service un effectif rassemblé par le directeur des opérations, Germain Cadieux, et l'agent de dotation du Ministère, Marcel Dupuis. Ce personnel sera surtout affecté à la Division de la recherche, placée sous la direction de Ralph Heintzman, qui fera les études nécessaires à l'appui des travaux du comité. Pour sa part, le Ministère fournira le soutien administratif nécessaire.

M. Macdonell : Je crois que la gestion des ressources humaines est ce qu'il y a de plus important. Les rapports de M. Lambert et de M. D'Avignon insistent également sur ce point.

Selon eux — et je partage entièrement ce point de vue — le temps est venu pour la Commission de la fonction publique de ne servir qu'un seul maître, le Parlement. Ceci signifie que le gouvernement doit être pleinement imputable du contrôle et de la gestion des ressources humaines comme des autres ressources, notamment des ressources financières.

Il nous faut un équivalent du contrôleur général du côté des ressources humaines.

Les comités de dotation de la Fonction publique sont à la fois encombrants et complexes. Les gestionnaires doivent pouvoir engager librement les personnes les plus compétentes qu'ils puissent trouver et ils doivent en être totalement imputables (et soumis à une vérification par la Commission de la fonction publique). Nous ne pouvons nous attendre à ce que la Commission de la fonction publique soit à la fois juge et partie, qu'elle s'occupe à la fois de l'embauche et de contrôler le processus d'embauche. Il faut laisser les gestionnaires embaucher, et les tenir imputables des résultats; il faut également permettre à la Commission de « vérifier », afin de détecter les entorses au principe du mérite, ainsi que le patronage.

Le Canada a une fonction publique de tout premier ordre. Elle se compare très favorablement au secteur privé, si ce n'est que nos gestionnaires ont été sous-payés par rapport aux responsabilités qu'ils devraient prendre, embourbés dans les chineries administratives, et qu'ils n'ont jamais été ni récompensés de leurs succès ni pénalisés pour leurs échecs. La situation est en train de changer et chaque fonctionnaire en ressentira les effets. ●

M. Macdonell est maintenant président de la Fondation canadienne de la vérification intégrée.

« Notre tâche la plus importante, de déclarer Louis Applebaum, est de dégager les principes sur lesquels le gouvernement pourra se fonder au cours des dix ou quinze prochaines années. Nous devons établir des méthodes d'aide culturelle qui répondront au plus grand nombre d'intérêts et de points de vue possibles. La tâche s'annonce ardue. » ●

Culture continued from p. 3

president, Canadian Conference on the Arts; R.E. Landry of Toronto, vice-president, external affairs, Imperial Oil; artist Hilda Lavoie-Françon, Nigadoo, N.B.; writer and art critic Guy Robert of Entremonts, Québec; writer and publisher Alain Stanké, Montreal; professor Thomas Symons of Peterborough; and Max Tapper, director of development, Royal Winnipeg Ballet. A few appointments to complete the membership are expected shortly.

Public hearings will be held between April and July in: St. John's, Nfld., Charlottetown, Halifax, Campbellton, Moncton, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, Victoria, Whitehorse, and Yellowknife. Exact dates and locations will be announced in local newspapers.

During its term of operations, the committee will be served by a staff assembled by director of operations Germain Cadieux and DOC staffing officer Marcel Dupuis. Most of the staff will serve the research division, directed by Ralph Heintzman, in carrying out studies in support of the committee's work. Administrative support is being provided by the Department of Communications.

"Our most important task," Mr. Applebaum said, "is to find principles the government can use over the next 10 or 15 years. We have to establish approaches to cultural support that will serve many interests and points of view. And that's not easy." ●

Comings and goings

Headquarters: Don Kettle, former director, industrial research development, in the department's research sector has joined National Defence as director general, international programs, in the material sector.

The new special assistant to the senior assistant deputy minister is **Mary Meloshe**, formerly with Secretary of State. She replaces **Jeannie Thomas** who is now executive assistant to the chief commissioner, Canadian Human Rights Commission.

Ron Warren, director general, security and communications support services, has retired after 40 years of government service. He had been with DOC since its inception.

Claude Beaudry, former director, policy co-ordination, in federal-provincial relations has accepted a post with the ministère d'Éducation de Québec.

Penny Shafto has joined federal-provincial relations as a policy and planning officer with liaison responsibilities for the Prairies and Northwest Territories. She comes to DOC from the Canadian Intergovernmental Conference Secretariat. **Les Kom**, formerly with Transport Canada, is the new policy officer with liaison responsibility for British Columbia.

In the broadcasting and social policy branch, policy analyst **Michael Tiger** has been seconded to the International Institute of Communications (IIC) in London for two years. He will be deputy executive director.

Two members of the branch's social and new services policy division, former director **Richard Stursberg** and **David McKendry**, have left DOC for the Ministry of State for Social Development.

Chief of staffing **Denise Brazeau** has left DOC for a post with Energy, Mines and Resources.

Relocation: Assistant deputy minister (space program) **Alex Curran** and the staff of the **space program branch** have moved from the Journal Tower North to offices on the ninth floor, Journal Tower South, 365 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario, K1A 0C8. Telephone numbers for the branch remain unchanged.

Atlantic region: Former Corner Brook district manager **Roger Squires** has transferred to the Saint John's Nfld. office as supervisor, enforcement. **Neil Parent**, former inspector, radio regulations in the Halifax office, is the new supervisor, enforcement in the Saint John, N.B. district office.

Brian Bohan, supervisor of finance administration in the regional office, has left the Department to join Supply and Services Canada. Regional statistical analyst **Daniel Schnob** has joined Transport Canada.

Quebec region: Regional director **Jean-Jacques Chagnon** has left the Department for a post as assistant deputy minister with Québec Cultural Affairs.

Daniel Gauthier, a cable electronics specialist in the regional office, and regional economist **Marcel Dupuis** have left the Department for the private sector.



Mary Meloshe



Ron Warren

Gontran Bolduc, who was a radio inspector in the Chicoutimi district office, is the new supervisor at the St-Lambert de Lévis monitoring station.

A number of radio inspectors have been transferred recently. **Réjean Bergeron** has moved from the Sherbrooke office to the St-Rémi monitoring station; **Christian Déry**, formerly in Trois Rivières, has been transferred to the Montreal district office; **Michel Taillefer**, formerly at the St-Rémi monitoring station, is now in the Montreal district office and **Bernard Schumph** has been transferred from Sherbrooke to the Montreal district.

Ontario region: The new supervisor, enforcement, in the London office is **Jenne Looper**, who transferred from his post as section head, investigations, in the Toronto district office. He replaces **Werner Reindorf**, who left DOC for the private sector.

The new regional computer analyst and advisor is **Jim Purves**, who transferred from the Pacific region.

Jack Gavignan has returned to DOC from Transport Canada. He is now radio inspector in the Windsor district office. Radio inspector **Alan Nixon** has returned to the Hamilton office from Prince Rupert.

Comings, goings cont'd on p. 9

Bonjour et au revoir

Administration centrale: Don Kettle, ancien directeur des Réalisations en recherche industrielle du Secteur des recherches du ministère, est entré au ministère de la Défense nationale en tant que directeur général des programmes internationaux du secteur du matériel.

La nouvelle adjointe spéciale du sous-ministre adjoint principal est **Mary Meloshe**, ancienne employée du Secrétariat d'État. Elle remplace **Jeannie Thomas**, qui est maintenant l'adjointe exécutive du président de la Commission canadienne des droits de la personne.

Ron Warren, le directeur général des Services de soutien de la sécurité et des communications, prend sa retraite après quarante ans de service au sein du gouvernement. Il était au Ministère depuis sa création.

Claude Beaudry, ancien directeur, en matière de relations fédérales-provinciales, de la Coordination des politiques, occupe maintenant un poste au ministère de l'Éducation du Québec.

Penny Shafto est le nouvel agent chargé des politiques et de la planification au sein des Relations fédérales-provinciales; elle est responsable de la liaison avec la Prairie et les Territoires du Nord-Ouest. Elle occupait auparavant un poste au Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes. **Les Kom**, ancien employé de Transport Canada, est le nouvel agent chargé des politiques et responsable de la liaison avec la Colombie-Britannique.

Un analyste de politiques de la Direction des politiques sociales et de la radiodiffusion, **Michael Tiger**, a été détaché auprès de l'Institut international des communications (IIC), à Londres, pour une période de deux ans. Il remplira les fonctions de directeur exécutif adjoint.

Deux employés de la Division de la politique sociale et des nouveaux services, l'ancien directeur **Richard Stursberg** et **David McKendry**, ont quitté le Ministère pour occuper des postes au département d'État chargé du Développement social.

Le chef de la Dotation en personnel, **Denise Brazeau**, occupera un poste au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Déménagement: Le sous-ministre adjoint (Programme spatial), **Alex Curran**, et le personnel de la Direction des programmes spatiaux ont quitté l'immeuble de Journal nord pour emménager dans leurs nouveaux bureaux, au 9^e étage de l'immeuble du Journal sud, au 365, avenue Laurier ouest, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8. Les numéros de téléphone de la Direction demeurent les mêmes.

Région de l'Atlantique: L'ancien gestionnaire du bureau de district de Corner Brook (Terre-Neuve), **Roger Squires**, a été muté au bureau de Saint-Jean (Terre-Neuve), où il occupera le poste de surveillant de l'application des règlements. **Neil Parent**, qui était inspecteur en matière de règlements sur la radio au bureau de Halifax, est maintenant surveillant de

l'application des règlements au bureau de district de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).

Brian Bohan, surveillant de l'administration financière au bureau régional, a quitté le Ministère pour occuper un poste au ministère des Approvisionnements et Services. Un analyste des statistiques du bureau régional, **Daniel Schnob**, travaille maintenant à Transports Canada.

Région du Québec: Le directeur régional, **Jean-Jacques Chagnon**, a quitté le Ministère pour occuper un poste de sous-ministre adjoint au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Daniel Gauthier, spécialiste de l'électronique appliquée à la câblodistribution au bureau régional, et **Marcel Dupuis**, économiste régional, ont quitté le Ministère pour le secteur privé.

Gontran Bolduc, ancien inspecteur radio au bureau de district de Chicoutimi, est le nouveau surveillant de la station de surveillance de Saint-Lambert-de-Lévis.

Un certain nombre d'inspecteurs radio ont été mutés dernièrement. **Réjean Bergeron** a été muté, du bureau de Sherbrooke, à la station de surveillance de Saint-Rémi; **Christian Déry**, du bureau de Trois-Rivières, travaille maintenant au bureau de district de Montréal; **Michel Taillefer**, de la station de contrôle de Saint-Rémi, a été muté au bureau de district de Montréal, tandis que **Bernard Schumph** a été muté, du bureau de Sherbrooke, au bureau de district de Montréal.

Région de l'Ontario: Le nouveau surveillant de l'application des règlements au bureau de London est **Jenne Looper**, qui a été muté du poste de chef de la Section des enquêtes qu'il occupait au bureau de district de Toronto. Il remplace **Werner Reindorf**, qui a quitté le Ministère pour le secteur privé.

Le nouvel analyste et conseiller régional en informatique est **Jim Purves**, qui arrive de la région du Pacifique.

Jack Gavignan est revenu au Ministère, après avoir travaillé à Transports Canada. Il est maintenant inspecteur radio au bureau de district de Windsor. L'inspecteur radio **Alan Nixon** a été muté, du bureau de Prince Rupert, à celui de Hamilton.

Tony Fodero occupe maintenant un poste de technicien à la Section de l'attribution des fréquences du bureau régional. Il travaillait auparavant comme technicien dans la Sous-section des services fixes et mobiles terrestres de la Section régionale des autorisations.

Nicole Lavigne est la nouvelle conseillère adjointe régionale en matière de personnel. Au cours de la prochaine année, elle fera fonction de conseillère régionale intérimaire en matière de personnel et remplacera **Glenna Duguid**. Cette dernière remplira les fonctions de chef des finances et de l'administration dans le cadre du programme de permutations professionnelles.

Voir en p. 9 Bonjour

Comings, goings cont'd from p. 8

Tony Fodero has taken the position of spectrum allocation technologist in the regional office. He had been land/mobile and fixed services technologist in regional authorization.

Nicole Lavigne is the new assistant regional personnel advisor. For the next year, she will be acting regional personnel advisor, replacing **Glenna Duguid**, who will be chief, finance and administration, under the job rotation program.

There have been a number of changes in Toronto district staff: radio inspector **Eldon McLaughlin** returns to DOC from the private sector; **Tony Van Schyndel** has been named senior inspector, and **Clinton Guy** and **Henry Klain** have joined the staff as radio inspectors.

Douglas Prentice, formerly senior inspector in the Toronto district office, is now frequency selection and electromagnetic compatibility specialist. He replaces **Pat Carrey** who has been appointed supervisor, authorization in the Ottawa district office.

Radio inspectors **Robert Martin** and **Gary Steckly** have transferred from Toronto to the Calgary district office.

Ken Coyle has joined the Toronto district as radio inspector. He had been on a job rotation assignment in the regional engineering group.

Central region: Radio inspector **Alf Seredynski** of the Saskatoon district office has retired after 36 years of government service.

Roger Yost has joined the Winnipeg regional office as senior computer systems analyst in the computer data centre. Also new in the regional office is broadcast engineer **Borys German**.

Pacific region: The new district manager, Whitehorse, is **Frank Van der Zande**. He was formerly supervising inspector in the Prince George district office.

Ivan Cartwright is now district manager in Prince George. He was a radio inspector in the Kenora, Ont. district office.

The new regional superintendent, authorization is **Jim Dean**. He was standards officer, microwave and common carrier services. **Gary Paugh** has transferred from Whitehorse to the Prince George district office where he will be supervising inspector.

Radio inspector **André Fortin** of the Whitehorse office has left the Department. ●

Bonjour suite de la p. 8

Le bureau de district de Toronto a vécu un certain nombre de changements. L'inspecteur radio **Eldon McLaughlin** a quitté le secteur privé pour revenir au Ministère et **Tony Van Schyndel** a été nommé inspecteur principal, tandis que **Clinton Guy** et **Henry Klain** ont été engagés en tant qu'inspecteurs radio.

Douglas Prentice, ancien inspecteur principal du bureau de district de Toronto, est maintenant spécialiste de la compatibilité électro-magnétique et de la sélection des fréquences. Il remplace **Pat Carrey**, qui a été nommé surveillant des autorisations au bureau de district d'Ottawa.

Les inspecteurs radio **Robert Martin** et **Gary Steckly** ont été mutés, du bureau de Toronto, au bureau de district de Calgary.

Ken Coyle travaille maintenant au bureau de district de Toronto en tant qu'inspecteur radio. Il participait à un programme de permutations professionnelles au sein du groupe des ingénieurs de la région.

Région du Centre : **Alf Seredynski**, inspecteur radio au bureau de district de Saskatoon, a pris sa retraite après trente-six ans d'emploi au gouvernement fédéral.

Roger Yost travaille maintenant au centre informatique du bureau régional de Winnipeg, à titre d'analyste principal des systèmes informatiques. **Borys German** vient également d'arriver au bureau régional en qualité d'ingénieur en radiodiffusion.

Région du Pacifique : Le nouveau gestionnaire du bureau de district de Whitehorse est **Frank Van der Zande**. Il était auparavant inspecteur-surveillant au bureau de district de Prince George.

Ivan Cartwright est maintenant gestionnaire du bureau de district de Prince George. Il était inspecteur radio au bureau de district de Kenora (Ontario).

Le nouveau surintendant régional des autorisations est **Jim Dean**. Il était agent des normes applicables aux services commerciaux et aux systèmes à micro-ondes. **Gary Paugh** a été muté, du bureau de Whitehorse, au bureau de district de Prince George, où il travaillera comme inspecteur-surveillant.

André Fortin, inspecteur radio au bureau de Whitehorse, a quitté le Ministère. ●

New radioamateur finds age no barrier

Bob Drummond (left) receives his amateur radio certificate from Everett Young, Kitchener district office authorization supervisor, at a special meeting of the Peel Amateur Radio Club. Mr. Drummond, 84, passed his amateur examination on the first try and was assigned the call sign VE3R0B. He is now looking forward to trying for an advanced certificate. ●



Un admirable radioamateur... du quatrième âge

Bob Drummond (à gauche) reçoit, des mains de Everett Young, superviseur des autorisations au bureau de district de Kitchener, son certificat de radioamateur, lors d'une réunion extraordinaire du Peel Amateur Radio

Club. M. Drummond, qui est âgé de quatre-vingt-quatre ans, a réussi l'examen du certificat de radioamateur dès le premier essai; on lui a attribué l'indicatif d'appel VE3R0B. Il envisage maintenant d'essayer d'obtenir un certificat supérieur de radioamateur. ●

Recent DOC publications

The following publications are available to the public in limited quantity. They are free of charge except where noted.

Publications available from **Information Services, Department of Communications, 300 Slater Street, Ottawa, Ontario K1A 0C8 (Tel.: 613-995-8185):**

- The 1979 World Administrative Radio Conference: International Negotiations and Telecommunications Policy, by Brian Segal. Assesses Canadian participation in the 1979 WARC and interprets likely effect of outcome on domestic communications policy. Bilingual.
- Technology Transfer by Department of Communications: A Study of Eight Innovations, 1980. This MOSST background paper is a joint project of DOC and the Ministry of State for Science and Technology. English or French.
- Research and Development 1978-79. Describes DOC research, lists space and research sector managers, budgets and proposed budgets. English or French.
- Atlantic Film/Video Industry Task Force Report. Co-chairmen Finlay

MacDonald, Barney Dobbin. Commissioned by the Minister. Volume I proposes a model for pay-TV in order to develop new Canadian program markets. Volume II provides inventory of Atlantic Canada production resources. English. (French précis available.)

Publications available from the **Telidon Office, Department of Communications, 300 Slater Street, Ottawa, Ontario K1A 0C8 (Tel.: 613-996-4243):**

- Telidon Reports, No. 3. Newsletter updating current Canadian and international developments dealing with Telidon. English or French.

Publications available from the **Broadcasting and Social Policy Branch, Department of Communications, 19th floor, 300 Slater Street, Ottawa, Ontario K1A 0C8 (Tel.: 613-995-9943):**

- Communications and the Physically Handicapped: A Literature Review with Some Policy Implications, by J.R. Lucyk. English or French.

Publications cont'd on p. 11

Récentes publications du Ministère

Les publications suivantes sont offertes au public en nombre limité et, à moins d'indication contraire, elles sont gratuites.

Ces premières publications sont distribuées par la **Direction de l'information, Ministère des Communications, 300, rue Slater, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8. Téléphone : (613) 995-8185.**

- Conférence administrative mondiale des radiocommunications de 1979 : négociations internationales et télécommunications nationales, par Brian Segal. Une évaluation de la participation canadienne à la CAMR de 1979, dans laquelle on interprète l'incidence probable des résultats de cette conférence sur la politique en matière de communications au pays. Version bilingue.
- Transfert de technologie par le ministère des Communications : étude de huit innovations, 1980. Un document d'information technique qui résulte d'un projet conjoint du ministère des Communications et du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Version française ou anglaise.
- Recherche industrielle, 1978-1979. Une description des travaux de recherche du Ministère, accompagnée d'une liste des gestionnaires du Secteur du programme spatial et du Secteur des recherches, ainsi que des budgets et des budgets

prévus. Version française ou anglaise.

- Rapport du Groupe d'études sur l'industrie du film et du vidéo dans la région de l'Atlantique. Finlay MacDonald et Barney Dobbin, coprésidents. Le groupe de travail fut créé à la demande du Ministre. Le volume I suggère un modèle de télévision à péage en vue de favoriser la création de nouveaux marchés pour les productions canadiennes, tandis que le volume II constitue un inventaire des ressources de la région de l'Atlantique en matière de production. Version anglaise. (On peut se procurer un résumé en français.)

La publication suivante est distribuée par le **Bureau du programme Télidon, Ministère des Communications, 20^e étage, 365, avenue Laurier ouest, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8. Téléphone : (613) 996-4243.**

- Télidon vous informe, n^o 3. Un bulletin qui fait état des dernières réalisations concernant Télidon, tant au Canada qu'à l'étranger. Version française ou anglaise.

Les publications suivantes sont distribuées par la **Direction des Politiques sociales et de la radiodiffusion, Ministère des Communications, 19^e étage, 300, rue Slater, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8. Téléphone : (613) 995-9943.**

- Les communications et les handicapés physiques : analyse documentaire en p. 12 Publications

Mobile radio links Province of Nova Scotia

by the staff, Halifax district office

Today we have the technical capability to provide dependable mobile radio services enabling government to serve the public efficiently and react quickly to emergencies. Yet action is often hampered by incompatible radio equipment or piecemeal systems.

Recognizing the problem, the Nova Scotia government, in co-operation with the federal Department of Communications (DOC), began work in 1978 on an integrated radio network linking provincial government agencies and other organizations.

The result is a microwave trunk and VHF (very high frequency) repeater network ringing the province. It provides high technology communications and dependable, continuous radio coverage throughout the province.

When the system went into effect in summer 1980, participants included senior provincial officials, the provincial departments of Lands and Forests, Highways, health services such as local ambulance corps, and fire departments. Other agencies are being included gradually.

Using the integrated radio network, a fire line boss combatting a forest fire can radio the operator of the highways department road grader; an ambulance driver can call the snow plow operator; or a municipal police officer can call the local fire department.

DOC was called on to provide spectrum management services, EMC (electromagnetic compatibility) data and analysis, authorization and licensing for the entire network.

Atlantic regional office authorization and engineering staff and personnel from the Halifax and Sydney offices have been involved in the project for the past two years.

Some participating agencies already had mobile radio systems; others did not. In addition, equipment to be integrated into the network included scanning multi-channel mobiles, hand-held walkie talkies, back pack sets, micro-wave links and VHF repeaters.

To date, more than 75 VHF frequencies and 34 microwave channels have been assigned by DOC. Base, repeater and relay stations have been authorized at more than 120 locations.

So far, the province has spent \$6 million for design, construction and maintenance of the network. The 26 main repeater and microwave sites (many already owned by the province) have been fully equipped with all-weather roads, standby power, new buildings and towers. An extensive, 24-hour-a-day status monitoring system has been introduced to detect interference or breakdowns.

In some cases, former fire lookout towers located on hill-tops have provided good antenna sites for line-of-sight VHF and UHF radio transmission. ●

En Nouvelle-Écosse, on resserre ses liens... radio

par le personnel du bureau de district de Halifax

Nous disposons aujourd'hui des moyens techniques nécessaires pour assurer des services mobiles de radiocommunications fiables, ce qui permet au gouvernement de servir efficacement la population et de réagir promptement dans les situations d'urgence. Malgré tout, il est souvent difficile de passer à l'action à cause de l'incompatibilité du matériel radio ou de systèmes disparates.

Conscient de ce problème, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, en collaboration avec le ministère fédéral des Communications, a entrepris, en 1978, de mettre sur pied un réseau intégré de radiocommunications en vue de relier les organismes du gouvernement provincial à d'autres organisations.

De là est né le réseau à micro-ondes, assorti de répéteurs THF (très haute fréquence) qui sillonne la province. Ce réseau assure des communications qui relèvent de la technique de pointe, de sorte que l'on dispose, partout dans la province, d'un service radio fiable et permanent.

Au moment de l'entrée en service du système, au cours de l'été de 1980, des hauts fonctionnaires provinciaux, le ministère provincial des Terres et Forêts et celui de la Voirie, ainsi que des services sanitaires, tels les corps d'ambulanciers, et les pompiers l'utilisaient. D'autres organismes se joignent progressivement au réseau.

Ainsi, grâce à ce réseau intégré de radiocommunications, le chef du coupe-feu peut, lors d'un feu de forêt, communiquer par radio avec l'opérateur de la niveleuse du ministère de la Voirie; et il en va de même pour le conducteur d'ambulance qui doit appeler l'opérateur de chasse-neige ou pour l'agent de la police municipale qui veut alerter le service des incendies de l'endroit. ●

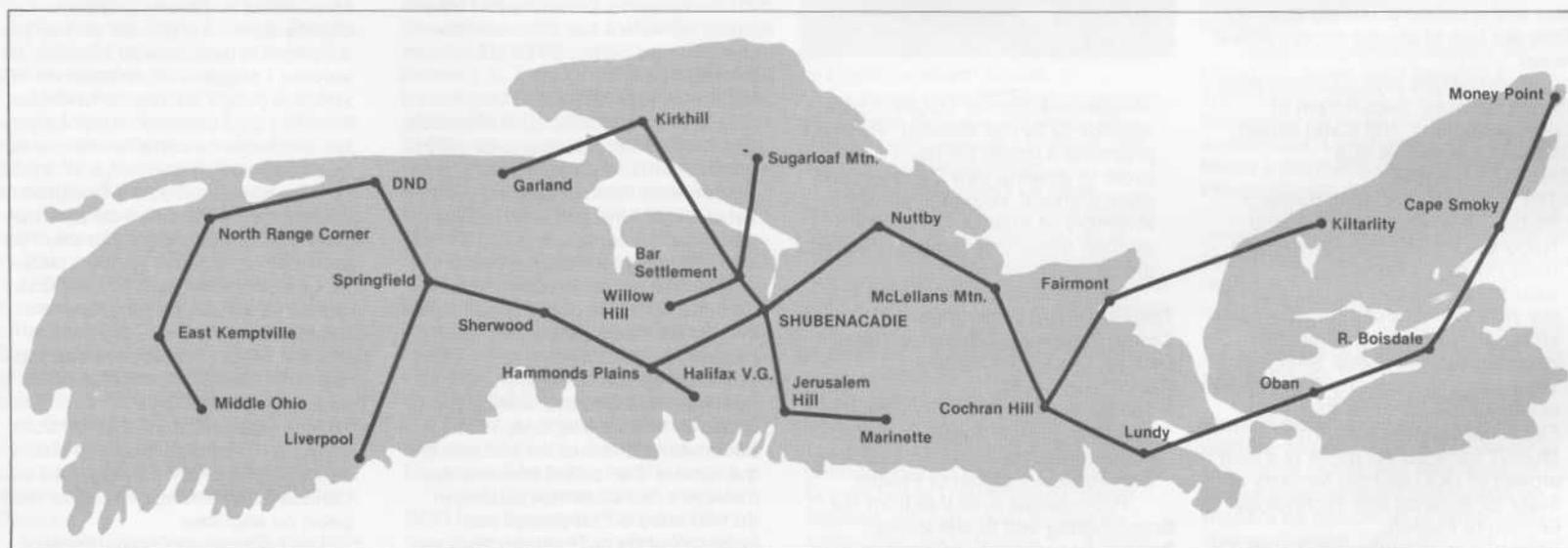
Il a été demandé au Ministère de fournir des services de gestion du spectre, de recueillir et d'analyser des données de CEM (compatibilité électromagnétique) et de délivrer les licences et autorisations nécessaires à l'ensemble du réseau. Le personnel préposé à l'autorisation et aux questions techniques du bureau régional de l'Atlantique et les employés des bureaux de district de Halifax et de Sydney ont travaillé au projet pendant les deux dernières années.

Certains des organismes participants disposaient déjà de systèmes mobiles radio, tandis que d'autres n'en avaient pas. De plus, le matériel qui devait servir à former le réseau comprenait des appareils mobiles à plusieurs voies et à balayage, des émetteurs-récepteurs portatifs, des appareils portables à dos, des liaisons à micro-ondes et des répéteurs THF.

À ce jour, plus de 75 fréquences THF et 34 voies à micro-ondes ont été assignées par le Ministère. L'installation de stations de base, de répéteurs et de relais a été autorisée dans plus de 120 emplacements.

Jusqu'ici, la province a dépensé 6 millions de dollars au chapitre de la conception, de la construction et de l'entretien de ce réseau. Les 26 principaux emplacements de répéteurs et de relais à micro-ondes (nombre desquels appartiennent déjà la province) ont été entièrement dotés de chemins accessibles en toute saison, d'un bloc d'alimentation de réserve et de nouveaux bâtiments et pylônes. Un système précis de surveillance permanente de l'état du réseau a, en outre, été mis en service pour détecter le brouillage et les pannes.

Dans certains cas, des poste d'observation, situés sur des éminences et qui servaient à détecter les feux de forêt, se révèlent d'excellents emplacements d'antenne pour les radiocommunications THF et UHF en ligne directe. ●



The Nova Scotia integrated mobile radio system covers virtually the entire province. Map shows trunk network and mobile repeater stations.

Le réseau intégré de services mobiles de radiocommunications de la Nouvelle-Écosse sillonne l'ensemble de la province. La présente carte montre le réseau interurbain et les stations de répéteurs mobiles.

News in brief...

Department of Communications news releases are available from Information Services, 300 Slater Street, Ottawa, Ontario, K1A 0C8. Tel.: (613) 995-8185.

• **Three named to CRTC:** New full-time members are: John W. Grace of Ottawa, former vice-president and editor-in-chief of *The Ottawa Journal* and James R. Robson of Bedford, N.S. Richard DeStefano of Sudbury has been named as a part-time member. (Oct. 24, 1980.)

• **World's first commercial Teli-don service** will begin in April 1981 in southern Manitoba. Infomart, a Toronto-based electronic publishing firm, will work with the Province of Manitoba on Project Grassroots, installing and operating terminals in public places in about 25 communities. (Nov. 6, 1980.)

• **Direct broadcasting by satellite and other Anik B projects are extended.** Nineteen satellite TV projects, including Ontario and B.C. direct-to-home satellite broadcasting to remote areas, have been approved in principle for DOC's Anik B satellite program, phase two. (Nov. 20, 1980.)

• **Satellite earth station licensing simplified.** Changes to federal policies and procedures for licensing satellite television-receive-only (TVRO) earth terminals for reception of TV and radio from Canadian satellites include:

- a new, simplified TVRO licence application procedure, Radio Standards Procedure 116;
- TVRO licence applications from provincial agencies and authorities are now being accepted;
- licensed TVRO terminals will be permitted to receive radio program signals transmitted over the same satellite channel as a TV signal.

• **Public comment is invited on a review of satellite earth station policy.** Written submissions must be addressed to the Director General, National Telecommunications Branch, DOC, Ottawa, Ontario, K1A 0C8 by February 20, 1981. (Nov. 24, 1980.)

Publications cont'd from p. 9

- Radio Reading Services for the Blind and Otherwise Print Handicapped, by J.R. Lucyk. English or French.
- Television and the Hearing Impaired, by J.R. Lucyk. English or French.

Publications available from **Statistical Information Services, Department of Communications, 7th floor, 300 Slater Street, Ottawa, Ontario K1A 0C8 (Tel.: 613-995-7079):**

- Financial Statistics on Canadian Telecommunications Common Carriers. Annual, 1978. English or French.
- Communications Statistics. Occasional sheet. Bilingual. ●

• **Canada and the U.S. to study use of satellites for mobile communications.** A \$2.2 million program of studies exploring use of satellites to improve mobile communications will be sponsored by DOC and the U.S. National Aeronautics and Space Administration. Feasibility studies will precede a full mobile satellite (MSAT) program submission, which could be made to Cabinet in 1982. (Nov. 28, 1980.)

• **Public comment is invited on cable TV intercity microwave system** for a review of current microwave licensing policy and radio frequency spectrum allocation. Review follows a CRTC decision to approve, on a case-by-case basis, distribution of special programming by cable firms in some Ontario communities.

For details, see Nov. 29, 1980 *Canada Gazette, Part 1*. Written submissions should be addressed to Director General, National Telecommunications Branch, DOC, 300 Slater Street, Ottawa, Ontario, K1A 0C8 by February 26, 1981. (Dec. 3, 1980.)

• **Telidon ratified as a world standard for videotex** by U.N. agency responsible for setting worldwide telecommunications standards. The Plenary Assembly of the International Telegraph and Telephone Consultative Committee (CCITT) has accepted the Telidon alpha-geometric standard on an equal footing with alpha-mosaic standards based on European systems. (Dec. 4, 1980.)

• **DOC has awarded a \$236,000 supplementary grant to the Canadian Conference of the Arts** to help with special projects and operational costs. (Dec. 5, 1980.) ●

ICS Secretariat moves to MOSST

The Secretariat for the Interdepartmental Committee on Space (ICS) has been transferred from the Department of Communications to the Ministry of State for Science and Technology (MOSST).

The Secretariat assists in coordination of the planning and operations of space research and development among departments.

The move, effective October 1, 1980, follows the July 31 announcement that Minister of State for Science and Technology John Roberts would assume the lead role in space policy and development.

The five employees of the ICS Secretariat are expected to relocate to 270 Albert Street early in 1981. ●

Nouvelles en bref...

Les communiqués du Ministère peuvent être obtenus en s'adressant à la Direction de l'information, Ministère des Communications, 300, rue Slater, OTTAWA (Ontario), K1A 0C8. Téléphone : (613) 995-8185.

• **Trois nominations au CRTC.** John W. Grace, d'Ottawa, ancien vice-président et rédacteur en chef de l'*Ottawa Journal*, et James R. Robson, de Bedford (Nouvelle-Écosse), seront commissaires à plein temps, tandis que Richard DeStefano, de Sudbury (Ontario), deviendra membre à temps partiel. (Le 24 octobre 1980)

• **Le premier service commercial Téli-don** sera lancé dans le sud du Manitoba en avril 1981. Infomart, une maison d'édition électronique de Toronto, collaborera avec le gouvernement du Manitoba dans le cadre du projet Grassroots, afin d'installer et d'exploiter, dans quelque 25 collectivités, des terminaux situés dans des endroits publics. (Le 6 novembre 1980)

• **Le ministère des Communications approuve de nouveaux projets-pilotes Anik B.** Dix-neuf projets visant la transmission par satellite d'émissions de télévision, notamment la radiodiffusion directe par satellite dans les régions éloignées de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ont été approuvés en principe dans le cadre de la seconde phase du programme Anik B du Ministère. (Le 20 novembre 1980)

• **Simplification de la délivrance des licences de station terrienne.** Des modifications ont été apportées aux politiques et méthodes du gouvernement fédéral en matière de délivrance des licences pour les stations terriennes servant à la réception d'émissions de radio et de télévision transmises par des satellites canadiens. Au nombre de ces modifications figurent :

- de nouvelles modalités de délivrance de licences de station terrienne de réception de télévision, décrites dans la Procédure n° 116 sur les normes radioélectriques;
- les demandes de licences de station terrienne de réception de télévision présentées par les administrations et les organismes provinciaux seront prises en considération;
- les stations terriennes de réception de télévision exploitées sous licence seront autorisées à capter les signaux d'émissions de radiodiffusion transmis dans la même voie du satellite qu'un signal de télévision.

Le Secrétariat de l'ICS déménage

Le Secrétariat du Comité interministériel sur l'espace (CIS) relève dorénavant, non plus du ministère des Communications, mais du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

Le Secrétariat aide à coordonner, entre les ministères, la planification et l'exécution de la recherche-développement dans le domaine spatial.

Le public est invité à formuler des observations sur l'étude des politiques relatives aux stations terriennes. Celles-ci doivent être adressées, par écrit, au directeur général des Télécommunications nationales, Ministère des Communications, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8, avant le 20 février 1981. (Le 24 novembre 1980)

• **Études canado-américaines sur l'utilisation des satellites afin d'assurer un service de communication mobile.** Un programme d'études d'une valeur de 2,2 millions de dollars concernant la possibilité d'utiliser les satellites pour améliorer les communications mobiles sera parrainé par le Ministère et la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis. Ces études de faisabilité précéderont la présentation au cabinet, peut-être en 1982, d'une demande à l'égard d'un programme intégral de communication mobile par satellite (MSAT). (Le 28 novembre 1980)

• **Sollicitation d'observations du public sur les systèmes à micro-ondes pour la câblodistribution interurbaine.** La politique fédérale concernant la délivrance de licences de systèmes à micro-ondes et l'attribution des fréquences du spectre radioélectrique sera réexaminée. Cette mesure fait suite à une décision, rendue dernièrement par le CRTC, approuvant la distribution d'émissions spéciales par des sociétés de câblodistribution dans certaines collectivités de l'Ontario.

De plus amples détails sont fournis dans l'édition du 29 novembre 1980 de la *Gazette du Canada*, partie I. Toute observation devra être soumise par écrit et adressée au directeur général des Télécommunications nationales, Ministère des Communications, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8, avant le 26 février 1981. (Le 3 décembre 1980)

• **Téli-don est ratifié comme norme mondiale de système vidéotex** par l'agence des Nations unies chargée de fixer les normes mondiales en matière de télécommunications. L'assemblée plénière du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) a adopté la norme alphagéométrique de Téli-don, au même titre que les normes alphamosaïques fondées sur les systèmes mis au point en Europe. (Le 4 décembre 1980)

• **Octroi d'une subvention supplémentaire de 236 000 \$ à la Conférence canadienne des arts** par le Ministère, afin d'aider l'organisme à poursuivre ses activités en cours et à réaliser des projets spéciaux. (Le 5 décembre 1980) ●

Cette mesure, mise en application le 1^{er} octobre 1980, suit la déclaration, faite le 31 juillet dernier, dans laquelle on précisait que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, M. John Roberts, sera appelé à jouer un rôle de chef de file en matière de politique et de développement de l'espace.

Les cinq employés du Secrétariat devraient s'installer dans leurs nouveaux bureaux, au 270, rue Albert, à Ottawa, au début de l'année 1981. ●

Are you still eligible for the bilingualism bonus?

by Jacqueline Laurendeau,
Official languages branch

A rip-off? Or well-deserved compensation for an employee's job qualifications? The \$800-a-year bilingualism bonus has been controversial since its introduction in 1976.

Early in 1980, the Treasury Board implemented a new policy designed to ensure that employees receive the bonus only if they meet the language requirements of their position.

Employees in bilingual positions will have to re-establish their eligibility for the bonus every year. At the Department of Communications, this process will be carried out during the January 1 to March 31 appraisal period.

Those who have been exempted from language tests by the Public Service Commission because of a high level of skill in their second official language will not have to take action. Their bonus will be continued automatically.

The bonus will also be paid automatically to employees who have passed the LKE (Language Knowledge Examination) for their current post within a year of the appraisal date.

All other employees must obtain written confirmation of eligibility by an authorized supervisor or pass the LKE at the required level in order to continue receiving the bonus.

If a supervisor is not qualified to confirm eligibility or if an employee disagrees with the supervisor's decision, he or she can ask to take the LKE some time during January to March.

Special provision has been made for situations where the language standards for an employee's job have been raised. The policy allows six months for the employee to meet the new requirements if he or she wants to continue receiving the bonus.

What happens if you don't qualify for the bonus? The payment will be cut off six months after the official appraisal date, not before.

Loss of bonus will not mean loss of position. Employees who don't meet the language requirements of their position won't have to change jobs. But the office they work in will have to make sure the Official Languages Act is complied with and that the public is served in the language of their choice.

The new Treasury Board policy doesn't affect a person's right to language training. If employees don't meet the language requirements of the job and have never taken a language course at government expense, they are still entitled to language training.

The bilingualism bonus no longer applies to senior executives. As of April 1, 1980, the bonus has been replaced with a merit pay system for all those at the SX or equivalent level. Merit pay is based on effective application of the official languages program.

Senior executives will receive the special stipend if: they meet the language requirements of a bilingual position (by taking an LKE or receiving written confirmation from a qualified senior manager); they use their second official language; and prove they have made an effort to implement official languages policy and to create a bilingual working environment.

For more information, contact the official languages branch in Ottawa; the official languages coordinator for the Communications Research Centre, the Atlantic and Quebec regions; or the regional personnel advisor in the Ontario, Central and Pacific regions. ●

La prime au bilinguisme : êtes-vous toujours admissible?

par Jacqueline Laurendeau,
Direction des langues officielles

Friponnerie? Ou rétribution bien méritée des compétences d'un employé? La prime au bilinguisme de 800 \$ par année a toujours été, depuis son introduction en 1976, un sujet controversé.

Au début de 1980, le Conseil du Trésor a établi une nouvelle règle qui garantit que les employés ne recevront la prime que s'ils satisfont aux exigences linguistiques de leur poste.

En effet, les titulaires de postes bilingues devront reconfirmer leur admissibilité à la prime tous les ans. Au ministère des Communications, ce processus aura lieu au cours de la période d'évaluation du rendement, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars.

Aucune confirmation n'est exigée des employés que la Commission de la fonction publique exempte des tests de langue en raison de leur compétence dans leur langue seconde; leur prime sera renouvelée automatiquement.

La prime sera également versée automatiquement aux employés qui ont réussi, au cours de l'année qui précède la date de leur évaluation de rendement, l'examen de connaissance de la langue (E. C. L.) applicable au poste qu'ils occupent.

Pour continuer à recevoir la prime, tous les autres employés doivent obtenir une confirmation écrite du surveillant autorisé ou réussir l'E. C. L. selon le niveau de compétence requis.

Lorsqu'un surveillant n'est pas en mesure de confirmer l'admissibilité d'un employé, ou si ce dernier s'oppose au verdict de son surveillant, l'employé peut demander de se présenter à l'E. C. L. entre janvier et mars.

Des dispositions spéciales ont été prévues dans l'éventualité où les normes linguistiques d'un poste seraient relevées. L'employé qui désire continuer à recevoir la prime bénéficie alors d'un sursis de six mois pour satisfaire aux nouvelles exigences.

Si un employé perd son droit à la prime, le versement de la prime ne cessera que six mois après la date officielle d'évaluation du rendement.

La perte de la prime n'engendre pas la perte du poste. Les employés qui ne satisfont pas aux exigences linguistiques de leur poste ne seront pas obligés d'abandonner leurs fonctions. Toutefois, on devra s'assurer, sur leur lieu de travail, que la *Loi sur les langues officielles* est respectée et que les clients sont servis dans la langue de leur choix.

La nouvelle règle du Conseil du Trésor ne supprime pas le droit d'un employé à la formation linguistique. Si un employé ne satisfait pas aux exigences linguistiques de son poste et qu'il n'a jamais suivi un cours de langue aux frais de l'État, il est toujours admissible à la formation linguistique.

La prime au bilinguisme ne s'applique plus à certains hauts fonctionnaires. Depuis le 1^{er} avril 1980, la prime est remplacée par un régime de rémunération basé sur le mérite dans le cas de tous les employés de la catégorie SX ou équivalente. Cette rémunération suivant le mérite se fonde sur l'application efficace du programme des langues officielles.

Cette rétribution spéciale est versée aux employés de la catégorie SX lorsqu'ils satisfont aux exigences linguistiques de leur poste bilingue (réussite à l'E. C. L. ou attestation d'un haut fonctionnaire qualifié), utilisent leur seconde langue officielle et démontrent qu'ils travaillent à la mise en œuvre des règles en matière de langues officielles et à créer un milieu de travail bilingue.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la Direction des langues officielles, à Ottawa, au coordonnateur des langues officielles du Centre de recherches sur les communications, des régions de l'Atlantique ou du Québec, ou au conseiller régional en matière de personnel des régions de l'Ontario, du Centre et du Pacifique. ●

Contents

| | |
|---------------------|-------------|
| Arts and culture | 3 |
| News in brief | 11 |
| Personnel | 6, 8, 9, 12 |
| Publications | 9 |
| Research | 1 |
| Regions | 8, 9, 10 |
| Space | 1, 2, 4, 5 |
| Spectrum management | 9, 10 |

Modulation is distributed to employees of the Department of Communications, libraries, government agencies, industry and educational institutions through the country. Address correspondence to The Editor, **Modulation**, Information Services, Department of Communications, Ottawa, K1A 0C8.

Ottawa, January 1981

ISSN 0707-7564

Modulation est distribué aux employés du Ministère et au personnel des bibliothèques, de l'administration publique, de l'industrie et de l'éducation d'un bout à l'autre du pays. Veuillez adresser toute correspondance à la rédactrice en chef, **Modulation**, Direction de l'information, Ministère des Communications, 300, rue Slater, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8.

Ottawa, janvier 1981

Sujets traités

| | |
|--------------------|-------------|
| Arts et culture | 3 |
| Espace | 1, 2, 4, 5 |
| Gestion du spectre | 9, 10 |
| Nouvelles en bref | 11 |
| Personnel | 6, 8, 9, 12 |
| Publications | 9 |
| Recherche | 1 |
| Régions | 8, 9, 10 |

Publications suite de la p. 9

mentaire suivie de quelques éléments de solution, par J. R. Lucyk. Version française ou anglaise.

- Services de lecture à la radio pour les aveugles et les handicapés visuels, par J. R. Lucyk. Version française ou anglaise.
- La télévision et les déficients auditifs, par J. R. Lucyk. Version française ou anglaise.

Les publications suivantes sont distribuées par les **Services d'information statistique, Ministère des Communications, 7^e étage, 300, rue Slater, OTTAWA (Ontario) K1A 0C8.** Téléphone : (613) 995-7079.

- Statistiques financières sur les sociétés exploitantes de télécommunication du Canada, 1978. Volume annuel. Version française ou anglaise.
- Statistiques sur les télécommunications. Feuille publiée à l'occasion. Version bilingue. ●